

AVRIL 2026

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 10 JUIN 2026

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

POUR LE MOIS D'AVRIL 2026

En avril 2026, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 684 900 équivalents temps plein (ETP). Il recule de 1,1 % sur un an, de façon moins marquée qu'en mars (-2,9 %). La tendance reste ainsi cohérente avec la dégradation observée depuis le début d'année (-1,2 % en cumul).

Les évolutions sectorielles sont contrastées :

- L'intérim industriel poursuit son développement avec une hausse de 4,7 % en avril, après +2,9 % en mars, portant la progression cumulée à +4,4 %. Cette dynamique confirme une meilleure résistance de ce secteur comparé à la moyenne. Cette reprise s'appuie sur des relais de croissance dans certains segments d'activité (aéronautique, défense) ainsi que sur des accélérations ponctuelles de production dans un environnement très incertain.
- Le BTP reste orienté à la baisse, mais l'ampleur du recul s'est nettement réduite, passant de -8,5 % en mars à -2,1 % en avril. L'intérim dans ce secteur demeure fortement sensible à l'évolution des mises en chantier et à l'attente de la demande, entretenant une volatilité du recours à l'intérim.
- Dans le commerce, le recul s'atténue également, passant de -4,8 % en mars à -1,9 % en avril. Le secteur reste fragilisé par une consommation des ménages atone, mais bénéficie d'un effet de base plus favorable après une longue période de baisse continue.
- Les transports-logistique repassent en territoire positif à +0,6% (après -3,3 % en mars, cumul à -0,8 %), une inflexion caractéristique d'un secteur où l'intérim réagit rapidement aux flux et à la saisonnalité, favorisée également par l'effet de base.
- Enfin, les services constituent la dégradation la plus franche du mois, avec un recul qui s'accroît à -9,7 % (après -6,6 % en mars, cumul à -5,9 %).

Évolution par qualification

En avril, le recul du travail temporaire se concentre sur les « cols blancs » avec une forte baisse des employés (-7,1 %) et des cadres et professions intermédiaires (-3,1 %). La baisse est moins marquée pour les ouvriers qualifiés (-2,1 %). Les ouvriers non qualifiés progressent de 2,5 %, se démarquant des autres qualifications.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION D'AVRIL 2026 PAR RAPPORT À AVRIL 2025

LES CHIFFRES CLÉS

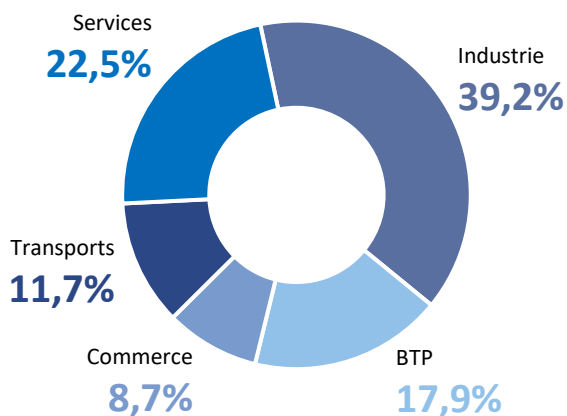
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-1,1 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+4,7 %) et les transports (+0,6 %), mais diminue dans le commerce (-1,9 %), le BTP (-2,1 %) et les services (-9,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

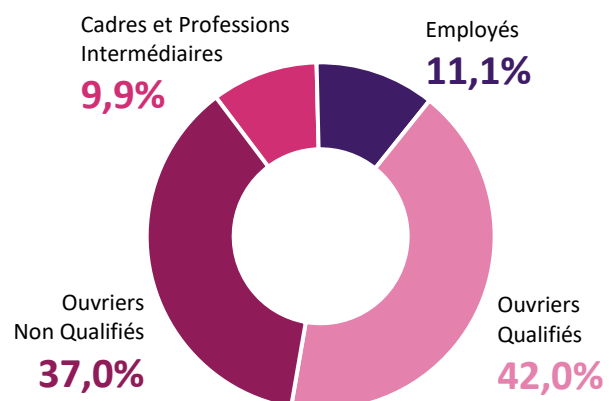


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+2,5 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-2,1 %), les cadres et professions intermédiaires (-3,1 %) et les employés (-7,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

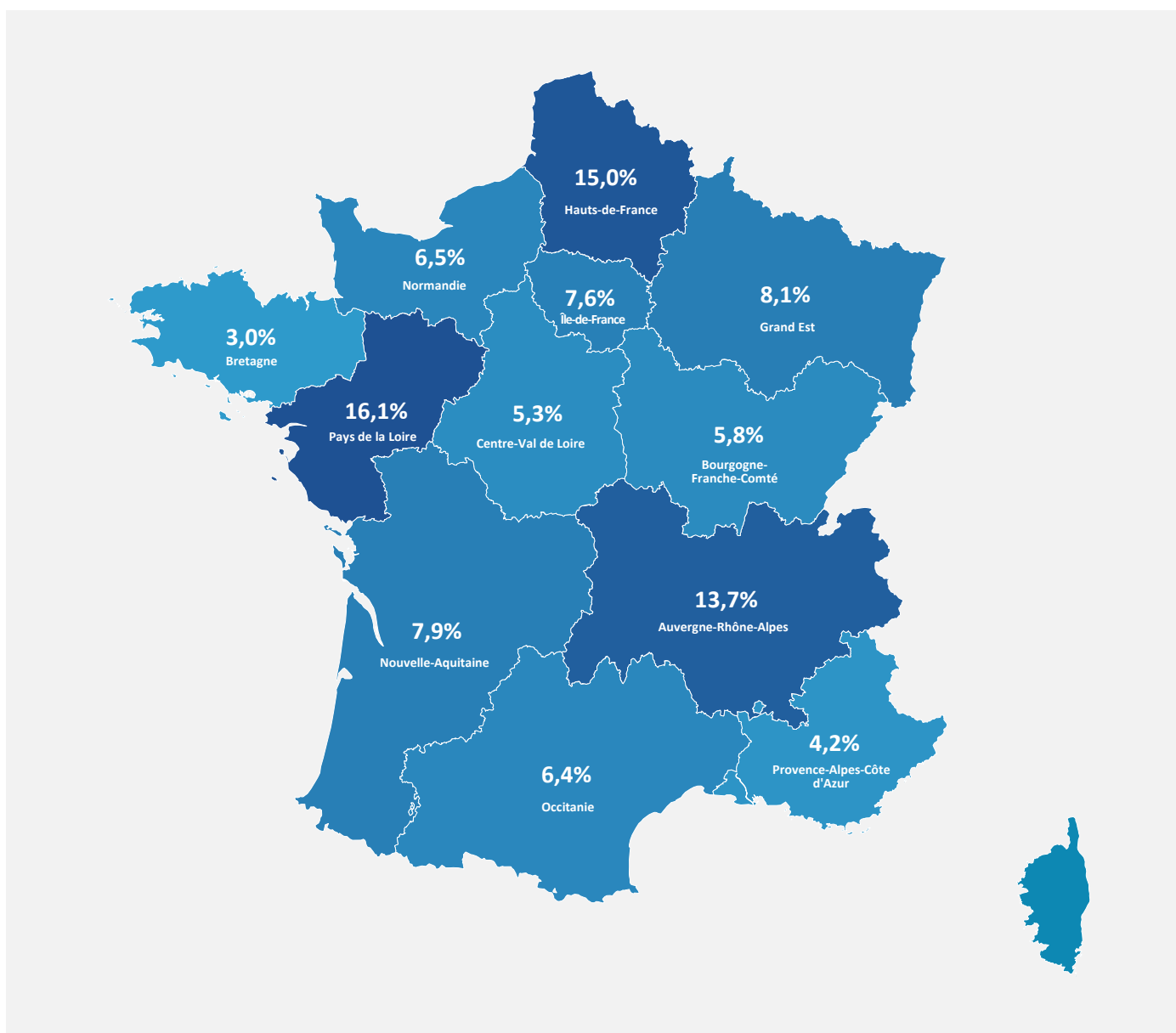


LE CDI INTÉRIMAIRE

En avril 2026, le CDI Intérimaire représente **41 430 ETP**, correspondant à **6,0 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (11,6 %) et dans les Hauts-de-France (10,2 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,2 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à près de 45 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 16,1 %, Hauts-de-France : 15,0 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,7 %.



Pays de la Loire

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES D'AVRIL 2026 PAR RAPPORT À AVRIL 2025

LES CHIFFRES CLÉS

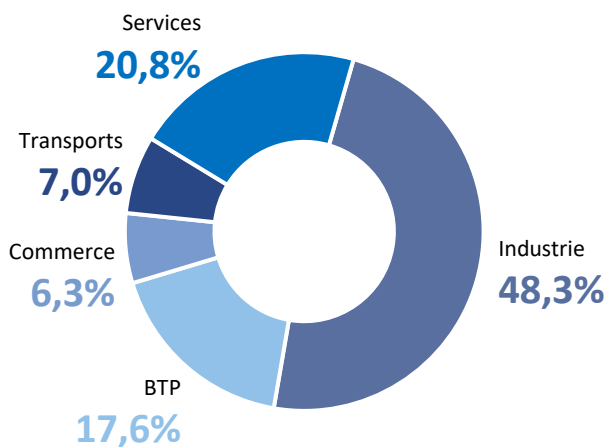
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-0,9 %) en région Pays de la Loire.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+7,2 %), mais diminue dans les transports (-1,4 %), le BTP (-4,1 %), le commerce (-4,7 %) et les services (-12,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

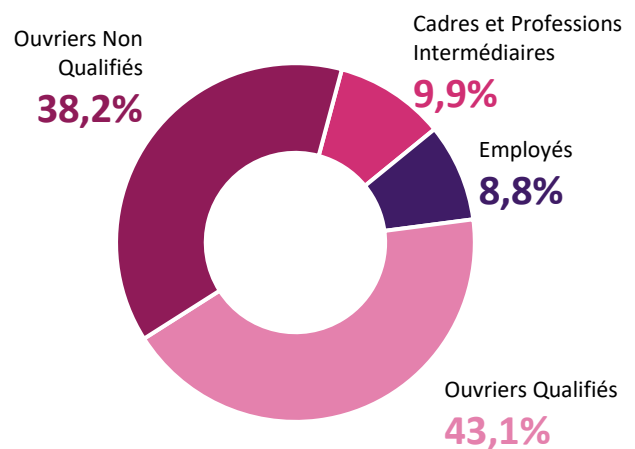


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+6,4 %), mais diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-1,0 %), les employés (-4,4 %) et les ouvriers qualifiés (-5,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Pays de la Loire

TENDANCES TERRITORIALES

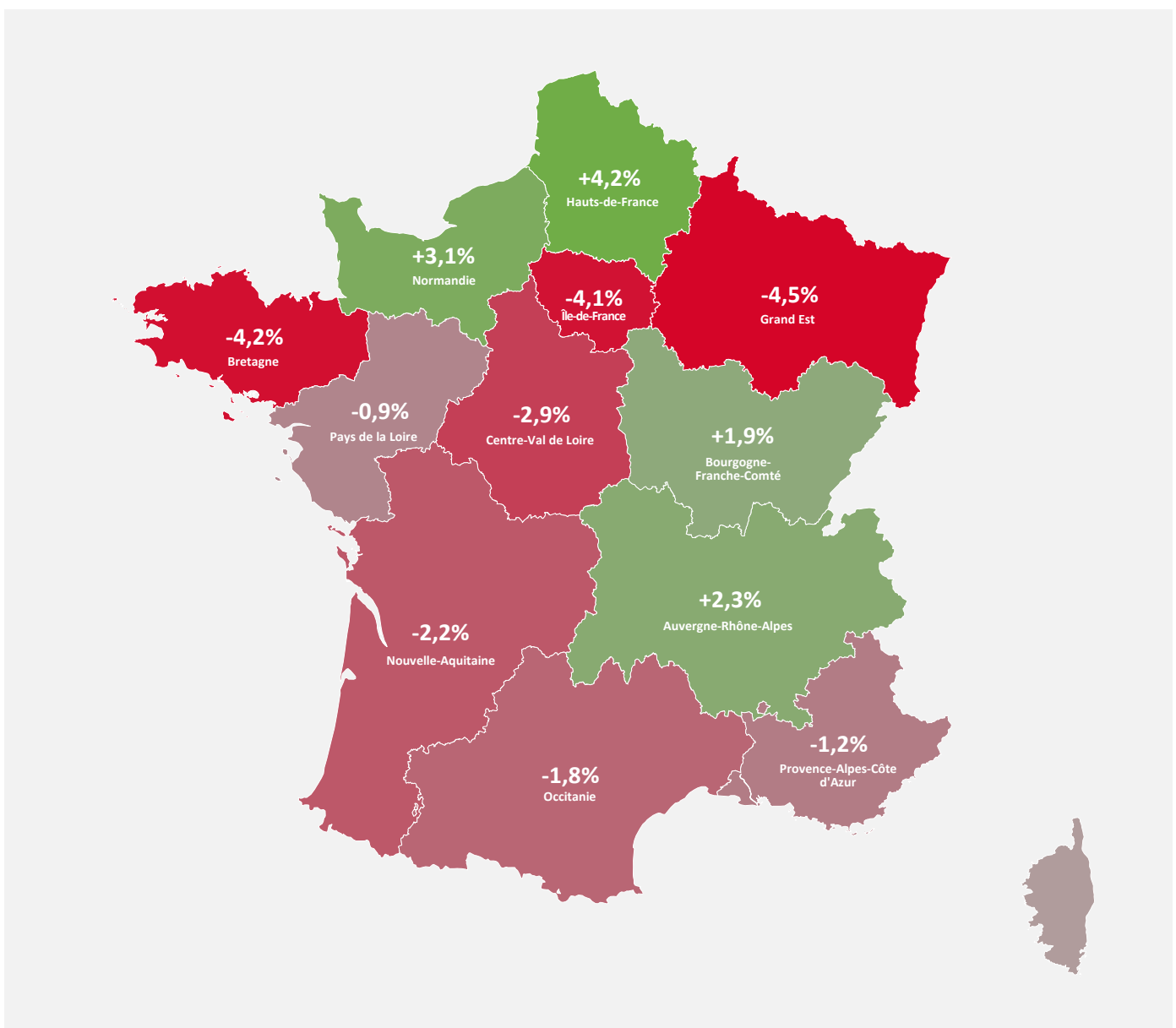
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Loire-Atlantique	-5,9 %	17,9 %
Maine-et-Loire	-6,3 %	6,0 %
Mayenne	+14,8 %	7,6 %
Sarthe	+17,2 %	7,3 %
Vendée	+1,3 %	3,2 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Avril 2026 par rapport à avril 2025.

La majorité des régions métropolitaines est en baisse.

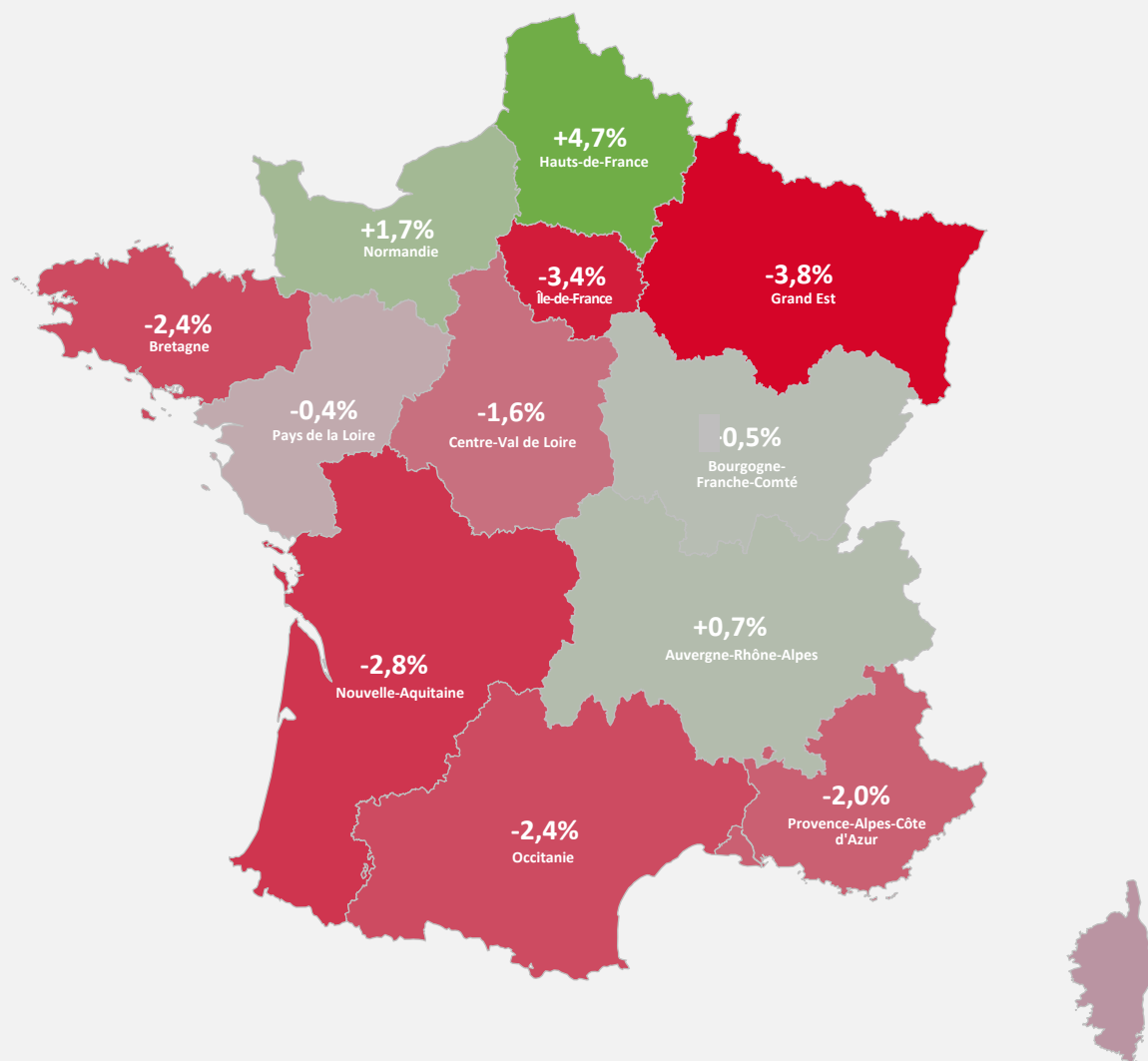
Les divergences territoriales tendent à s'accroître entre les régions en croissance et celles en baisse. Le travail temporaire croît le plus dans les Hauts-de-France (+4,2 %), en Normandie (+3,1 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+2,3 %) ; il recule le plus en Grand-Est (-4,5 %), Bretagne (-4,2 %) et en Ile-de-France (-4,1 %).



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-avril 2026 (%)

Au cours des quatre premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -1,2 % par rapport à la même période en 2025.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.